



LE CONSERVATOIRE DES OCRES ET PIGMENTS APPLIQUES

L'association ôkhra a été créée avec comme objectif principal de contribuer à la sauvegarde, à la promotion des savoir-faire traditionnels liés à la production de l'ocre et à la mise en œuvre des pigments dans différents domaines : bâtiment, peinture, papier, métiers d'art... Aujourd'hui, la Scic ôkhra est bien plus qu'une simple association de conservation du patrimoine culturel ; elle est une véritable entreprise à vocation culturelle.

Contexte local

Caractéristiques démographiques, sociales, économiques, culturelles et politiques

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Département: Vaucluse
Commune : Roussillon, Pays d'Apt.

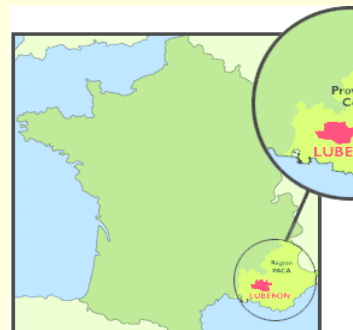
Le Pays d'Apt, où l'activité industrielle ocrière d'hier a façonné le paysage touristique d'aujourd'hui, est un cas exceptionnel. Sans le travail de centaines d'hommes qui ont creusé carrières à ciel ouvert et galeries souterraines, les collines de pins et de bruyères n'attireraient pas les visiteurs du monde entier. Mais la situation du patrimoine industriel local n'en est pas pour autant plus enviable qu'ailleurs. De nombreuses usines, construites en centre ville d'Apt ont été détruites, les outils de production ferrailés, les archives perdues.

Éléments déterminants dans la décision de lancer l'initiative

« Nous vivons la fin d'un cycle commencé au début du XIXe siècle avec la révolution industrielle européenne. Le renouvellement de l'industrie ne se fait pas au même rythme, ni dans les mêmes termes. Ainsi, il incombe à notre génération de préserver pour nos enfants les instruments de compréhension de leur origine. C'est dans ce contexte qu'a été créée l'association ôkhra. » (Mathieu et Barbara Barrois)

La mission qu'elle s'est fixée est la mise en valeur du site de l'ancienne usine Mathieu, l'exploitation et le développement du Conservatoire des ocres et pigments appliqués.

Localisation du Conservatoire des Ocres :



L'outil

Le défi relevé par Barbara et Mathieu Barrois en 1989, est de prouver que l'on peut, au sein d'un projet d'entreprise, équilibrer économie et culture technique. L'économie devenant ainsi un outil au service d'un projet global. Dès son origine, le projet de Conservatoire des ocres et pigments appliqués est fondé sur les principes suivants :

- la culture technique, industrielle et les savoir-faire sont générés par les entreprises, les artisans, et toute action de conservation ou de transmission des savoir-faire doit obligatoirement être conçue avec ces acteurs ;
- de forme privée et à vocation culturelle, l'entreprise utilise les mêmes outils juridiques que ceux de l'initiative privée à l'origine de la création de cette culture technique ;
- un lien étroit existe entre économie et culture, car les activités économiques financent les activités culturelles et celles-ci viennent enrichir les premières ;
- la gestion est désintéressée et l'objectif culturel, car, contrairement à la société commerciale dont le seul objectif est le partage des dividendes, il s'agit ici de partager un projet culturel dans une perspective patrimoniale.

Il faudra presque 4 ans de nombreuses visites de friches industrielles de lieux culturels à travers le monde et la découverte au Québec de la papeterie Saint-Gilles, réalisation emblématique du concept d'économuséologie défini par Cyrille Simard, pour enfin trouver, en 1993, le site de l'ancienne usine d'ocre de Roussillon qui appartenait à la commune de Roussillon : après des recherches documentaires et des séries de rendez-vous, les ocres, Roussillon, la Parc Naturel Régional du Luberon et la Provence apparaissent comme le cadre idéal à cette expérimentation d'entreprise culturelle.

D'un statut d'association Loi 1901 vers celui de Scic Sa.

En France, le seul statut adapté à un projet moralement collectif et concrètement économique est finalement celui de l'association loi 1901. Ainsi, en 1994, l'association ôkhra est créée par deux porteurs de projet, Mathieu et Barbara Barrois et la municipalité de Roussillon.

Mais, dès 2002, une réflexion est menée au sein du Conseil d'administration, du bureau et de l'association sur l'évolution du projet et ses implications sur le statut juridique et la loi instituant les Scic ouvre une perspective nouvelle contribuant à améliorer le cadre de vie d'une population sur un territoire donné. Le statut Scic se trouve en parfaite adéquation, par son organisation et par sa finalité avec le projet ôkhra et ainsi, en janvier 2005, est créée la Société coopérative d'intérêt collectif ôkhra (Scic Sa à capital variable) qui donne à la structure existante de nouvelles perspectives.

Elle est de forme privée (Sarl ou Société anonyme) et d'intérêt collectif (reconnu par le préfet du département de Vaucluse). Elle a pour objet la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif, qui représentent un caractère d'utilité sociale.

Pour des projets comme ôkhra, reposant sur un patrimoine culturel et technique ancré dans le territoire, les avantages de la Scic sont de:

- conserver la finalité culturelle de l'association tout en se transformant en coopérative ;
- assurer le développement et la transmission de la structure aux générations futures ;
- développer les partenariats privés et publics tout en poursuivant la collaboration privilégiée avec la commune de Roussillon et le PNR Luberon ;
- maintenir une structure unique de gestion ;
- intégrer au sein d'un même projet, bénévoles, adhérents, salariés et



L'ancienne usine Mathieu réhabilitée



***Tout en conservant
l'éthique du projet
associatif, la Scic ôkhra
modifie son organisation
interne***



- partenaires ;
- développer l'expertise en gestion culturelle et travailler en réseau.

Cette coopérative repose sur le multi-partenariat et permet d'associer des acteurs qui veulent agir dans un même projet de développement local et durable.

Objectifs

Son objectif principal est de contribuer à la sauvegarde, à la promotion des savoir-faire traditionnels liés à la production de l'ocre et à la mise en œuvre des pigments dans différents domaines : bâtiment, peinture, papier, métiers d'art...

Mais la Scic ôkhra est bien plus qu'une simple association de conservation du patrimoine culturel. Elle est une véritable entreprise à vocation culturelle.

Mise en œuvre

Le rôle d'un Conservatoire des ocres, à l'instar d'un Conservatoire de musique, est de pratiquer la discipline que l'on entend conserver. C'est un outil (centre d'archives, de documentation, d'initiation, d'activités, de ressources) et un lieu de rencontres (visites, écoles scientifiques, banquets) au service des professionnels et du grand public.

La Scic ôkhra est ainsi organisée en 4 pôles d'activités regroupant les 7 fonctions initiales de l'association. Au sein de chaque pôle coexistent des activités à dominante économique et d'autres à dominante culturelle.

Tous les pôles sont en relation les uns avec autres. Ils s'enrichissent mutuellement et constituent un système sur le principe de « l'indépendance dans l'interdépendance ».

- 1 - ACCUEIL : renseignements permanents, visites, circuits sur l'ocre et la couleur.
- 2 - PATRIMOINE INDUSTRIEL ET TECHNIQUE : sauvegardé et mis en valeur.
- 3 - FORMATION : la transmission des savoir-faire techniques par la pratique en atelier.
- 4 - RECHERCHE ET CREATION : collaborations avec les scientifiques et avec les artistes.
- 5 - ARCHIVES BIBLIOTHEQUE MATERIAUTHEQUE : un fonds documentaire unique sur la couleur organisé pour la consultation du public en salle d'ici 2005.
- 6 - ADMINISTRATION ET GESTION : diffusion du concept d'entreprise économique et culturelle au cours de séminaires et d'une activité de conseil.
- 7- COMPTOIR-LIBRAIRIE : activités à vocation commerciale.

Mode de gestion

L'autofinancement du fonctionnement : dès l'origine, un embryon d'activité s'est mis en place pour se développer graduellement en s'acclimatant d'année en année à l'espace disponible, à la quantité de public accueilli, au volume des charges et des contraintes à gérer. Aujourd'hui, l'autofinancement est assuré à hauteur d'environ 90 %.

Acteurs

Barbara Blin et Mathieu Barrois se trouvent à l'origine du projet. C'est en partenariat avec la Commune de Roussillon dans le Vaucluse qu'ils ont fondé l'association ôkhra puis la Scic Sa.

Mathieu Barrois est consultant en archives et histoire d'entreprises et en



GAL Luberon Lure

**Un objectif ambitieux :
Développer un pôle culturel sur le thème de l'ocre et des pigments**

Collections de matériaux de la couleur



©Catherine Gardone

Le principe d'autofinancement du fonctionnement et du réinvestissement des profits dans le développement culturel du projet est présent depuis l'origine.



valorisation du patrimoine depuis 1986, PDG d'òkhra ;
Barbara Blin-Barrois est conseillère en organisation et en gestion des ressources humaines, directrice des Etudes d'òkhra.

Partenaires

L'ancienne usine Mathieu appartient à la Commune de Roussillon et l'association òkhra l'a aidée à rechercher des financements pour les travaux, appuyée par le Parc Naturel Régional du Luberon (contrat de plan Etat-Région pour 2 tranches de travaux de 2 MF HT chacune, financement européen LEADER II pour la rémunération du chargé de mission communal) : Commune : 45 %, Etat - DATAR : 30 %, Région PACA : 25 %.

Mathieu Barrois a pris en charge sur son activité individuelle de consultant l'ensemble des investissements en montage du projet (études, prospections, communication, déplacements).

L'association reprend désormais à sa charge ces deux natures d'investissements par tranches d'amortissements annuels.

L'association òkhra comprenait en 2002, 438 membres dont 1/3 a un enracinement local. Des administrateurs d'origines très diverses et impliqués dans les débats décisionnels, plus une trentaine de membres actifs et bénévoles lors des manifestations. L'Europe (Leader II), la DATAR, la DRAC PACA, le Conseil Régional PACA, le Conseil Général de Vaucluse ont régulièrement apporté leur soutien technique et financier.

La Commune, le Parc Naturel Régional de Luberon et Mathieu Barrois, fondateur du projet, sont membres de droit du Conseil d'Administration. De nombreuses entreprises concernées par la production de pigments et les matières colorantes sont membres bienfaiteurs de l'association depuis son origine.

Éléments financiers

Le montant global de produits a franchi en 2005, pour la première fois, le seuil de 1 000 000 €.

Les deux activités comptoir-librairie représentent le poumon économique du Conservatoire, avec un chiffre d'affaire annuel de 520 000 € sur un total de 886 000€.

Résultats et impacts

Résultats

La Scic Sa òkhra compte en 2005 :

- 150 coopérateurs dont 17 personnes morales (2 communes, 1 EPCI, 1 PNR, des sociétés, des associations),
- 30 000 visiteurs annuels dont 26 000 visites guidées payantes,
- 240 journées de stage.

Elle a permis de créer :

- 11 postes salariés temps plein (4 EJ, 1 CIFRE, 1 CAE).

Et d'accueillir :

- 1866 jours stagiaires en 2005.

Impacts qualitatifs :

- création d'un service de conseil en ingénierie culturelle pour l'accompagnement de nouveaux projets en Scic ;
- un partenariat fort avec la commune de Roussillon et le PNR Luberon.

Un partenariat très riche qui regroupe un réseau d'organismes culturels et technique



Éléments d'innovation

- ôkhra représente la première coopérative culturelle sur la couleur.
- Le concept d'entreprise à vocation culturelle mettant l'économie au service du culturel est innovant en soi.
- Mise en lien de différentes générations de publics et de professionnels.

Conditions de transférabilité relatives au territoire d'accueil

Conditions d'ordre social, économique, démographique et culturel

La création d'une entreprise à vocation culturelle nécessite la création de liens et l'enrichissement mutuel de ses activités.

La reproductibilité du modèle de gestion repose en amont sur une étude de définition intégrant le contexte et les enjeux de chaque projet. Elle nécessite un accompagnement sur la durée de chacune des étapes suivantes, de l'étude de faisabilité à la mise en œuvre.

Le projet doit être envisagé sur des lieux ayant eu une activité technique, que celle-ci soit de nature industrielle, artisanale, agricole ou intellectuelle.

Donc, plus que le produit en soi, le contexte environnemental où sera mis en œuvre le projet est fondamental

Conditions d'ordre politique et législatif

Aucune condition particulière

Conditions techniques (capacité de la structure de pilotage et du partenariat)

Rigueur de gestion d'une entreprise économique et création d'un réseau partenarial vaste (chercheurs, artistes, collectivités locales, etc.)

« Reproduire un modèle de gestion ne consiste pas à recopier les divers éléments constitutifs et à les juxtaposer les uns à côté des autres. Une « boutique », une bibliothèque et un espace muséographique ne forment pas nécessairement une entreprise à vocation culturelle. » (Mathieu Barrois)



Modalités du transfert

Okhra propose un séminaire de formation sur le montage de projet culturel, « l'entreprise culturelle, outil de développement durable », destiné aux porteurs de projets et aux collectivités territoriales. Ce séminaire de formation peut être organisé dans toute région sur devis et est animé en alternance par les fondateurs d'òkhra : Mathieu Barrois et Barbara Blin-Barrois.

1/Etude d'opportunité préalable

- territoire et publics,
- acteurs et partenaires,
- outils de conception et d'évaluation.

2/le Projet

- définition du métier et utilité collective,
- écosystème du projet,
- outils de montage du projet.

3/Développement et gestion de projet

- outils issus de la pratique entrepreneuriale,
- mise en réel et ajustements,
- choix de structure économique et juridique.

TARIF UNIQUE DE LA SESSION : 750 euros TTC (déjeuners inclus)

REPÈRES UTILES POUR LE TRANSFERT

Type d'outil	<i>Entreprise à vocation culturelle</i>
Titre du projet	CONSERVATOIRE DES OCRES ET PIGMENTS APPLIQUES
Territoire	Roussillon (Région PACA)
Organisation	SCIC SA ÒKHRA
Adresse	ANCIENNE USINE MATHIEU Route d'Apt 84220 Roussillon – France
Contacts	Mathieu Barrois PDG de la Scic Sa òkhra à capital variable Tel : +33 (0)4 90 05 66 69 Fax : +33 (0)4 90 05 66 69 mathieubarrois@okhra.com direction@okhra.com
Lien utile	www.okhra.com

Le Cœur de la bonne pratique du Conservatoire des ocres et pigments appliqués

Le statut « Entreprise à vocation culturelle » qui permet de rendre « économiquement viable » un produit culturel : les activités culturelles (expositions, formation, patrimoine, matériauthèque, bibliothèque, recherche) sont financées par les activités commerciales (visites, comptoir, librairie).

La valorisation et transmission des savoir-faire locaux



RECAPITULATIF			
<p>L'expert s'efforce de motiver son appréciation, sous forme de libres commentaires, en s'inspirant des points clés exposés en tête de chaque critère étudié. Il procède ensuite à une notation de chaque critère « à dire d'expert » notée sur 4 (1 faible, 4 excellent). Chaque critère est ensuite pondéré par un coefficient variant de 10 à 30 pour donner une note pondérée. La moyenne des notes pondérées permet de calculer une note globale.</p>			
Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
<p>1 / DIAGNOSTIC DE L'EFFICIENCE</p> <p>Efficienc: C'est la comparaison entre les moyens mis à la disposition du projet pour réaliser ses activités et les résultats obtenus. Elle est appréciée en essayant de savoir si les résultats ont été ou seront réalisés ou non, étant donné la qualité, la quantité et la programmation des intrants.</p> <p>Libres commentaires de l'expert</p> <p>Okhra est une opération très efficiente : à partir de petits moyens au départ, et grâce à un mode de gestion basé sur l'autofinancement, elle a su se transformer en entreprise qui emploie actuellement plus de 10 salariés à temps plein et a dépassé en 2005 le seuil symbolique de 1 000 000 € de produits annuels.</p>			
Notations de l'efficience	4	10	40
Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
<p>2/ DIAGNOSTIC DE L'EFFICACITÉ</p> <p>Efficacité: C'est la comparaison entre les objectifs et les résultats fixés au départ et ceux atteints au moment de l'évaluation</p> <p>Libres commentaires de l'expert</p> <p>Les résultats obtenus ont non seulement atteints, mais encore ont largement dépassé les objectifs fixés au départ du projet.</p>			
Notation de l'efficacité	4	10	40
Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
<p>3/ DIAGNOSTIC DE L'IMPACT</p> <p>L'impact est l'appréciation de tous les effets du projet sur son environnement, attendus et inattendus.</p> <p>Libres commentaires de l'expert</p> <p>Les impacts, tant environnementaux que sociaux et économiques sont excellents : ôkhra a permis la réhabilitation de savoir-faire traditionnels oubliés, a généré de nombreux emplois, a sensibilisé de nombreux visiteurs à la nécessité de concilier impératif socio-économique et respect de l'environnement.</p>			
Notation de l'impact	4	15	60



Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
4/ DIAGNOSTIC DE LA PERTINENCE			
<p>La pertinence est vérifiée en déterminant si le but du projet et son objectif général sont ou ne sont pas conformes aux politiques de développement du territoire et s'ils répondent aux besoins des bénéficiaires. Le souci de savoir s'ils continueront d'y correspondre à l'avenir est une préoccupation clé.</p> <p>Libres commentaires de l'expert</p> <p>Les résultats obtenus sont complémentaires et s'intègrent parfaitement dans une cohérence globale qui tient compte des différents enjeux, tant sur le plan économique, culturel, social qu'environnemental.</p>			
Notation de la pertinence	4	15	60
Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
5/ DIAGNOSTIC DE LA DURABILITÉ			
<p>La durabilité est vérifiée en essayant de savoir si les avantages du projet demeureront lorsque le projet sera terminé, en portant une attention particulière sur l'autosuffisance du projet : quelles sont les chances que les effets induits par le projet continuent à se produire après la fin du projet ?</p> <p>Libres commentaires de l'expert</p> <p>Le mode de gestion adopté par ôkhra, basé sur l'autofinancement, et un partenariat fort avec la commune de Roussillon et le PNR Luberon sont des gages de pérennisation du projet.</p>			
Notation de la durabilité	4	20	80
Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
6 / DIAGNOSTIC DE LA TRANSFÉRABILITÉ			
<p>La transférabilité est la possibilité que l'action soit reprise par d'autres acteurs dans d'autres situations</p> <p>Libres commentaires de l'expert</p> <p>La création d'une entreprise à vocation culturelle peut être envisagée sur tout lieu ayant eu une activité technique, que celle-ci soit de nature industrielle, artisanale, agricole ou intellectuelle. Donc plus que le produit en soi, le contexte environnemental où sera mis en œuvre le projet est fondamental.</p>			
Notation de la transférabilité	3	30	90

Critère	Notation sur 4	Coefficient	Notation pondérée
Efficience	4	10	40
Efficacité	4	10	40
Impact	4	15	60
Pertinence	4	15	60
Durabilité	4	20	80
Transférabilité	3	30	90
Notation globale : $370 / 400 = 18,5 / 20$			

